

1512 (8 MAI).

Michel Guilan, m^e part^{er} de la monn^e
d'Aiz en Provence, apporte les boîtes par
ordonnance du Roi; elles sont ouvertes le
même jour et contiennent :

46 écus au porc-épic.

3 s. 2 d. de grands blancs au porc-
épic.

2 s. 10 d. de deniers patarz.

1 s. 11 d. de deniers couronnas.

(A. N. Reg. Z, 1^{er}, 293.)